

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 17 juin 2010 s'est réuni en session ordinaire à Badinières, le 30 juin de l'an deux mille dix sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 66

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (21)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (17)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Nous avons été victime d'un vol par effraction le 2 juin 2010, et malgré les mesures de sécurisation mises en place, la caisse du régisseur de recette de la collectivité a été volée.

Ce vol s'est déroulé dans la soirée en l'absence du régisseur qui avait terminé son service, et qui avait placé la caisse conformément aux normes (locaux + armoires prévus à cet effet). Cet agent ne peut donc être tenu responsable et la collectivité ne souhaite donc pas qu'un débet soit prononcé à son encontre.

La somme correspondant au fond de caisse (50 €) en numéraire sera donc prise en charge par la collectivité au titre d'une dépense exceptionnelle.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 5 juillet 2010

Le Président
M. NIVON